



Le 29/02/2024

Messieurs les Membres du CONSEIL
MUNICIPAL 2020/2026

Monsieur et Cher(s) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion commission qui aura lieu le :

MARDI 5 MARS 2024 à 18 heures 00
A la salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

Information au Conseil Municipal des décisions prises par Mr le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (décisions : DC/2024/03 et DC/2024/06) ;

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal précédent (05/02/2024).

ADMINISTRATION GENERALE

1 - NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

URBANISME

2 - ACQUISITION MORCEAU DE PARCELLE EXTRAIT DE LA G477 HAMEAU DU PORT

RESSOURCES HUMAINES

3 - CRÉATION D'UN (1) EMPLOI PERMANENT ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

4 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - RISQUES PRÉVOYANCE : MODE DE CONTRACTUALISATION ET PARTICIPATION

ADMINISTRATION GENERALE

5 - DLVA : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE TERRITOIRE DE LA COMMUNICATION D'AGGLOMÉRATION DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION 2023-2027

6 - BAIL COMMERCIAL LE L'ANCIEN LOCAL DE L'OT AU PROFIT DE PADDLE ART CAFE

TRAVAUX

7 - TRAVAUX RUE DE LA PERRIERE

8 - TRAVAUX DECI GRANGEONNE

FINANCES

9 - RÉALISATION D'UN EMPRUNT

10 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 BUDGET COMMUNAL (10100)

Points divers

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Maire, **Guy BURLE**

